

Un compartiment de Morgan Stanley Investment Funds

NextGen Emerging Markets Fund

ÉQUIPE ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS

Investors should note that, relative to the expectations of the Autorité des Marchés Financiers, this UCITS presents disproportionate communication on the consideration of extra-financial criteria in its management.

Revue de Performance

Au cours du mois achevé le 30 June 2025, la part A du fonds a enregistré une performance de 0,02% (nette de frais)¹, contre 1,08% pour son indice de référence.

Nos positions sur Guaranty Trust Holding Co. (GTCO) et Jumia Technologies au Nigeria ont contribué aux performances au cours du mois. GTCO est un groupe de services financiers de premier plan présent dans toute l'Afrique. L'entreprise a annoncé des résultats financiers solides pour le premier trimestre 2025. Les prêts et les dépôts ont enregistré une croissance soutenue et ses bénéfices nets ont rebondi grâce aux bonnes performances de ses principales sources de revenu, dont les revenus d'intérêts.

Le portefeuille a bénéficié de son positionnement au Kazakhstan, grâce à sa position sur Kazatomprom. L'entreprise a récemment annoncé une baisse de la production d'uranium (en raison des incertitudes sur l'offre d'acide sulfurique), faisant craindre une diminution de l'offre et une augmentation des prix de l'uranium.

La sous-pondération des Philippines a contribué aux performances, même si les gains ont été légèrement compensés par notre sélection des valeurs sur ce marché. L'exposition à Safaricom au Kenya, l'absence d'exposition à l'Islande et la position sur Nova Ljubljanska Banka (NLB) en Slovénie ont également porté leurs fruits.

En Indonésie, nos positions sur Hermina Hospitals et Alfamart ont eu un impact négatif sur la performance. Les actions indonésiennes ont globalement rebondi après les bas niveaux de mi-avril au deuxième trimestre, grâce au report de la mise en place des droits de douane américains et des négociations en cours. Alfamart a enregistré une baisse temporaire du nombre de ses magasins et de ses ventes. L'entreprise s'efforce en effet d'optimiser son empreinte commerciale en fermant certaines succursales onéreuses et en cherchant à accroître ses marges et à améliorer la gestion de son réseau de points de vente.

L'absence d'exposition à la Roumanie a pesé sur les performances, tout comme les positions sur EPAM et Grid Dynamics. EPAM a subi un ralentissement de la demande avec les incertitudes macroéconomiques qui ont pesé sur les dépenses informatiques. Quant à Grid Dynamics, ses résultats du deuxième trimestre ont déçu les marchés, même si la direction estime que ses résultats s'amélioreront une fois que l'obtention des contrats et la génération de revenus seront synchronisés.

La sélection des valeurs au Vietnam s'est révélée décevante, notamment les positions sur FPT Corp., VCB et Phu Nhuan Jewelry ainsi que l'absence d'exposition à Masan Group. Les positions sur Perseus Mining et Southern Copper ont également eu un impact négatif. Southern Copper a souffert de pressions macroéconomiques, notamment avec les dynamiques fluctuantes de l'offre et de la demande de cuivre.

Activité de Portefeuille

Aucun changement notable n'est intervenu au sein du portefeuille au cours du mois.

Stratégie et Perspectives

Compte tenu de la volatilité accrue aux États-Unis et à l'échelle mondiale, nous pensons toujours que de nombreux pays frontières et pays émergents de petite taille peuvent résister et devenir des valeurs refuges décorrélées des autres marchés. Nous restons exposés aux marchés qui, selon nous, devraient enregistrer une accélération de la croissance de leur Produit Intérieur Brut (PIB), sous l'effet des réformes récemment adoptées et de la vigueur de la demande intérieure.

Les investisseurs mondiaux restent focalisés sur les États-Unis, les mégacapitalisations technologiques et l'IA, mais nous pensons que les actions des marchés frontières et des marchés émergents de petite taille offrent une alternative intéressante : il peut s'agir de grands pays affichant des taux de croissance parmi les plus dynamiques au monde en matière de consommation, attirant des capitaux massifs de la part de superpuissances mondiales grâce au développement de leurs infrastructures - des hôpitaux aux trains à grande vitesse en passant par des systèmes de paiement numérique - qui offrent aux investisseurs mondiaux une diversification indispensable à des valorisations historiquement basses.² Nous présentons ci-dessous quelques thèmes clés pour la classe d'actifs :

Réforme, reprise, résurgence

Face à la volatilité mondiale actuelle, de nombreux marchés frontières et petits marchés émergents connaissent des difficultés économiques depuis un an ou deux. Pourtant, ces défis ont poussé certains pays comme l'Argentine, l'Égypte, le Nigeria et le

¹ Source : Morgan Stanley Investment Management Limited. Données au 30 June 2025.

² La diversification ne garantit ni un profit ni une protection contre les pertes dans un marché en baisse.

Pakistan à lancer de vastes réformes, leur permettant de retrouver une trajectoire de reprise. Si l'on ajoute d'autres économies à forte croissance, comme le Vietnam et le Bangladesh, la classe d'actifs est en passe de bénéficier d'une puissante résurgence de la croissance économique.

Dans les années à venir, les pays de l'indice MSCI dédié aux marchés frontières devraient enregistrer une croissance plus soutenue que les pays des indices MSCI consacrés aux marchés émergents et développés. Selon le Fonds monétaire international (FMI), en 2025, les pays frontières conserveront la croissance de 3,5% enregistrée en 2024, avant une accélération à 3,8% en 2026, contre une croissance estimée à 1,6% dans les pays développés en 2025, comme en 2024.³

Alors que les grandes économies mondiales sont largement parvenues à maîtriser la hausse des prix, les pays frontières vont probablement bénéficier d'une décélération de l'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) (3,7% en 2024 contre 3,5% estimé en 2025), à l'image de la tendance qu'ont connue les marchés émergents (2,5% en 2024 contre 2,4% en 2025). L'inflation devrait également ralentir de 0,5% dans les pays développés, à 2,1%.³ La décélération de l'IPC dans les pays frontières est due aux réformes mises en œuvre, en faveur de politiques monétaires plus orthodoxes. A noter que dans les 19 pays que nous suivons de près, 89% affichent désormais des taux directeurs réels positifs, contre 5% à la mi-2022.³

Les progrès en matière d'inflation et de croissance dans les pays hors États-Unis pourraient toutefois être remis en cause par les politiques commerciales protectionnistes de Washington, qui pourraient renforcer le dollar. Nous pensons toutefois que les marchés frontières, grâce à leurs profils singuliers, seront relativement protégés des risques commerciaux déclenchés par les États-Unis.

En outre, à l'exception du Vietnam, les pays frontières dépendent souvent davantage de la demande intérieure et ne représentent qu'une partie infime du système commercial mondial, avec seulement 8,6% des exportations mondiales, contre 15,6% pour la Chine. Ces marchés sont généralement moins interconnectés à l'échelle mondiale et donc moins sensibles aux politiques commerciales internationales. Par exemple, le commerce ne représente qu'un tiers du PIB dans les pays comme l'Égypte, le Kenya et le Pakistan.⁴

Les marchés financiers reconnaissent désormais que les pays frontières sont moins vulnérables aux droits de douane. Les performances des actions et des devises des marchés frontières ont été modérées au lendemain de l'élection américaine, démontrant des niveaux de corrélation favorables dans un contexte marqué par des incertitudes commerciales croissantes.

Des puissances « moyennes » renforcées

Les grandes puissances « moyennes » sont encore négligées dans le contexte de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine. Certains pays comme l'Indonésie, l'Égypte, le Pakistan et le Nigeria sont en passe de prendre une place de choix à l'international. Ces pays possèdent de vastes économies alimentées par la demande intérieure et jouent un rôle crucial dans les relations géopolitiques régionales, ce qui les rend de plus en plus attractifs à l'échelle mondiale. Les niveaux de richesse des puissances moyennes sont certes assez peu élevés sur la base des indicateurs traditionnels, mais elles abritent des classes moyennes importantes et en plein essor qui commencent à s'affirmer sur la scène mondiale.

Compte tenu du contexte géopolitique, nombre de ces puissances moyennes vont probablement attirer les États-Unis, la Chine et les États du Golfe dans le domaine de l'aide géostratégique et en matière d'investissement, ce qui leur permettra de construire des infrastructures essentielles et de bénéficier d'investissements privés accrus.

Le bloc de consommateurs le plus dynamique au monde

Sur fond d'augmentation des investissements en capital financier, de nombreux marchés frontières devraient bénéficier d'un afflux de capital humain. Des pays comme le Vietnam, l'Indonésie, les Philippines, le Pakistan, le Bangladesh, l'Égypte et le Nigeria (qui possèdent tous plus 100 millions d'habitants) représentent à eux tous plus de 1,2 milliard de personnes.⁵ Au cours de la prochaine décennie, leur main-d'œuvre va grossir de près 132 millions de personnes, soit l'équivalent du Mexique.⁶

Cette expansion démographique contraste nettement avec la tendance mondiale puisque de nombreuses régions enregistrent une croissance plus atone ou un déclin de leur population active. Sur cette même période, la Chine devrait perdre près de 60 millions de travailleurs, l'Union Européenne plus de 20 millions, alors que la population active des États-Unis devrait légèrement augmenter de 3 millions.⁶ La croissance soutenue de la population en âge de travailler alimente la croissance économique et stimule la demande, notamment de biens de consommation de base, d'articles de mode, d'appareils électroménagers et d'automobiles, ce qui devrait se traduire par une croissance marquée des chiffres d'affaires et des bénéfices des entreprises cotées sur ces marchés.

En outre, malgré la volatilité mondiale, nous pensons que certains thèmes liés à la consommation devraient perdurer. Par exemple, l'Indonésie va avoir besoin d'un nombre accru d'hôpitaux et nous restons convaincus que le Vietnam va délaisser les marchés « en plein air » (où est encore effectuée la majorité des dépenses alimentaires) pour se tourner vers un commerce de détail plus formel, quelles que soient les tensions géopolitiques.

Les marques locales reprennent des parts de marché aux acteurs mondiaux

Nous assistons à une montée en puissance des marques locales dans les secteurs des produits de consommation courante. Et comme les populations des pays frontières augmentent leurs dépenses pour ces produits, nous pensons que les marques locales vont continuer à reprendre des parts de marché aux marques mondiales dans certaines catégories de produits.

³ Source : Estimations du Fonds Monétaire International, au 30 avril 2025.

⁴ Source : Haver Analytics. Données au 30 septembre 2024.

⁵ Source : Banque mondiale, décembre 2023.

⁶ Source : Haver Analytics, base de données des Nations Unies sur la population. Données au 31 décembre 2024.

En raison de la vigueur du dollar, les prix des produits importés de marques internationales, souvent libellés en dollars américains, ont nettement augmenté. En réaction, bon nombre des entreprises dans lesquelles nous investissons proposent des alternatives de grande qualité qui trouvent un écho auprès des consommateurs locaux à la recherche d'un meilleur rapport qualité-prix. Cette transition est manifeste sur de nombreux marchés, allant des produits laitiers et des aliments pour animaux de compagnie en Asie du Sud-Est aux cosmétiques en Égypte. La montée du nationalisme et les levées de boucliers face aux marques mondiales incitent également les consommateurs à repenser leurs choix, en particulier dans des secteurs comme la restauration rapide.

De plus, Internet a renforcé la concurrence. Le commerce électronique et les plateformes de livraison de repas ont rebattu les cartes en termes de confiance, offrant une ouverture aux marques locales pour rivaliser directement sans avoir à supporter des coûts initiaux élevés en matière de marketing ou de distribution, les sites Internet n'étant aucunement limités en termes d'offre. Sur les sites en ligne, des marques locales peuvent être proposées simultanément aux marques mondiales, par exemple, des cosmétiques sous marque distributeur d'une entreprise locale d'Asie du Sud aux côtés des produits d'un géant européen du secteur. Nous pensons que les marques locales vont bénéficier d'un avantage concurrentiel accru puisque nombre de leurs produits coûtent deux fois moins cher que ceux des marques mondiales, avec des niveaux de qualité similaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre interlocuteur Morgan Stanley Investment Management.

Caractéristiques du fonds

Lancement du Fonds	16 Octobre 2000
Devise de référence	Euro
Indice de Référence	MSCI Frontier Emerging Markets Net Index

Performances calendaires (%)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Classe A Parts	-7,92	18,05	4,57	-33,45	33,60	-6,08	23,58	-15,33	15,03	10,71	5,73
l'indice de référence personnalisé	4,34	13,36	8,05	-23,06	26,97	-14,60	17,64	-11,81	9,40	23,53	-10,93

Les données de performance sont calculées de VL à VL, nettes de frais et ne tiennent pas compte des commissions, des coûts d'émission ou de rachat des parts. La source de toutes les données sur les performances et les indices est Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM Ltd »). **Veuillez consulter notre site www.msim.com/im pour connaître les derniers rendements des autres classes d'action du fonds.**

Classe d'actions A - Profil de risque et de rendement

- La variation des taux de change entre la devise du Fonds et celles des investissements qu'il effectue peut avoir un impact sur sa valeur.
- Le Fonds a recours à des tiers pour fournir certains services et réaliser certains placements ou certaines opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite des tiers concernés.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- Un investissement dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect peut également entraîner des risques supplémentaires, notamment des risques liés à la détention d'actions.

- Investir sur les marchés émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays industrialisés. En raison de la nature des marchés dans lesquels le fonds investit, les mécanismes de protection et de dépôt peuvent ne pas être aussi sûrs, dans certaines circonstances, que ceux mis en place dans des marchés plus développés.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com. Toutes les données sont au 30.06.2025 et peuvent changer tous les jours.

Les demandes de souscription d'actions dans les compartiments ne doivent pas être faites sans consultation préalable du Prospectus actuel et du Document d'Informations Clés (« DIC ») ou du Document d'Informations Clés pour l'investisseur (« DICI »), disponibles en anglais et dans la langue des pays autorisés à distribuer le Fonds, en ligne sur les [pages Web de Morgan Stanley Investment Funds](#) ou gratuitement auprès du siège social situé à l'European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192.

La synthèse des droits des investisseurs est disponible dans les langues susmentionnées et sur le site Internet sous la rubrique « Documentation générale ».

Les informations relatives aux aspects de durabilité du Fonds sont disponibles en anglais sur la page : [Règlement relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers \(SFDR\)](#).

Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE où ce Fonds est enregistré à la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou d'adoption d'une stratégie de placement particulière. Les investisseurs doivent être conscients qu'une stratégie diversifiée ne protège aucunement contre des pertes quelque soit le marché concerné.

Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Le recours à l'effet de levier augmente les risques, de sorte qu'une variation relativement faible de la valeur d'un investissement peut entraîner une variation disproportionnée, favorable ou non, de la valeur de cet investissement et, par conséquent, de la valeur du Fonds.

Un investissement dans ce Fonds consiste en l'acquisition de parts ou d'actions du fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, dans la mesure où ces derniers sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le Fonds.

Morgan Stanley Investment Management 'MSIM', la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley (NYSE: MS) n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur de Morgan Stanley Investment Funds, il est possible que vous puissiez distribuer certains fonds, tous les fonds ou des parts de certains fonds. Veuillez vous reporter à votre contrat de sousdistribution avant de transmettre des informations sur les fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier, modifier, utiliser pour créer un document dérivé, interpréter, afficher, publier, poster, mettre

sous licence, intégrer, distribuer ou transmettre tout ou une partie de ce document, directement ou indirectement, ou de divulguer son contenu à des tiers sans le consentement écrit explicite la Société. Il est interdit d'établir un hyperlien vers ce document, à moins que cet hyperlien ne soit destiné à un usage personnel et non commercial. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et par toute autre loi applicable.

Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. En cas de divergence avec une autre langue, seule la version anglaise prévaut.

Ce document a été préparé sur la base d'informations publiques, de données élaborées en interne et d'autres sources externes jugées fiables. Toutefois, aucune garantie n'est donnée quant à la fiabilité de ces informations et MSIM, la Société, n'a pas cherché à vérifier en toute indépendance les informations provenant de sources publiques et externes.

Les diagrammes et les graphiques sont fournis à titre d'illustration uniquement et sont susceptibles d'être modifiés.

INFORMATIONS SUR L'INDICE

La performance de l'indice utilisé est calculée en utilisant l'indice MSCI EM Europe, Middle East Gross depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2000, l'indice **MSCI EM Europe Middle East Net** jusqu'au 16 avril 2008, l'indice **MSCI Emerging Europe, Middle East and Africa Net** jusqu'au 15 mai 2022 et l'indice **MSCI Frontier Emerging Markets Net** par la suite.

L'indice **MSCI EM Europe, Middle East** mesure l'évolution des performances des actions de grande et moyenne capitalisation des marchés de 8 pays développés d'Europe et du Moyen-Orient.

L'indice **MSCI Emerging Markets Europe, Middle East and Africa Net** est un indice de capitalisation pondérée ajusté du flottant censé mesurer la performance des marchés actions des pays émergents d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

L'indice **MSCI Frontier Emerging Markets Net** est un indice de capitalisation boursière ajustée du flottant servant d'indice de référence pour tous les pays de l'indice MSCI Frontier Markets et le segment des valeurs de petite taille de l'indice MSCI Emerging Markets.

Les indices ne sont pas gérés et ne comprennent ni frais, ni droits, ni commissions de vente. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du fournisseur concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas recommandés, évalués, vendus ou promus par le fournisseur concerné, qui se dégage de toute responsabilité à leur égard. Le Compartiment est géré de manière active et son style de gestion n'est pas limité par la composition de l'indice de référence.

Un indice de référence composite a été utilisé en raison d'un changement d'indice de référence au cours de la période de référence indiquée.

DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. Il incombe à toute personne en possession de ce document et à toute personne désireuse de faire une demande de souscription dans des Parts conformément au Prospectus de s'informer des

lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires concernés et de s'y conformer.

MSIM et ses sociétés affiliées ont passé des accords pour commercialiser leurs produits et services respectifs. Chaque société affiliée de MSIM est réglementée de manière appropriée dans le pays où elle est présente. Les sociétés affiliées de MSIM sont : Eaton Vance Advisers International Ltd, Calvert Research and Management, Eaton Vance Management, Parametric Portfolio Associates LLC, Atlanta Capital Management LLC et FundLogic Alternatives plc.

Dans l'UE, cette communication est émise par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMIL »). FMIL est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Son siège social est situé à l'adresse 24-26 City Quay, Dublin 2, DO2 NY19, Irlande.

En dehors de l'UE, ces documents sont publiés par MSIM Ltd, une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority.. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA.

Suisse: Les documents de MSIM sont disponibles en allemand et sont publiés par Morgan Stanley & Co. International plc, London (succursale de Zurich), une société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse.

Arabie saoudite: Le présent document ne peut être distribué dans le Royaume d'Arabie saoudite, sauf aux personnes autorisées en vertu des réglementations sur les fonds d'investissement édictées par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et décline expressément toute responsabilité pour les pertes découlant de, ou survenant de l'utilisation de ce document. Les souscripteurs potentiels des titres financiers mentionnés dans le présent document doivent s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, veuillez consulter un conseiller financier agréé. Ce document de promotion financière a été publié et son utilisation approuvée en Arabie Saoudite par Morgan Stanley Saudi Arabia, Al Rashid Tower, Kings Sand Street, Riyadh, Arabie Saoudite, agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de licence 06044-37.

Hong Kong: Le présent document est diffusé par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'auprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoit des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué, ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition.

Singapour: L'objet de ce document ne saurait être considéré comme une offre de souscription ou d'achat, directe ou indirecte, présentée au public ou à des membres du public de Singapour autres que (i) des investisseurs institutionnels selon la définition de l'article 304 de la Securities and Futures Act (« SFA »), chapitre 289; ou (ii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le

MAS, les parts de ces fonds ne peuvent pas être proposées au public de détail; tout document écrit délivré à des personnes dans le cadre d'une offre n'est pas un prospectus au sens de la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement s'il leur est bien adapté. Lorsque vous traitez avec un représentant de Morgan Stanley Asia Limited, et que ce représentant agit pour le compte de Morgan Stanley Asia Limited, veuillez noter que ce représentant n'est pas soumis aux exigences réglementaires émises par l'Autorité monétaire de Singapour et qu'il n'est pas non plus sous la supervision de l'Autorité monétaire de Singapour. Pour toute question relative à vos relations avec ce représentant, veuillez vous adresser au point de contact basé à Singapour qui a été désigné comme votre interlocuteur local.

Australie: Ce document est publié par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Ltd ABN 22122040037, AFSL No. 314182 et ses affiliés et ne constitue pas une invitation à investir. Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited donne les moyens aux filiales de MSIM de fournir des services financiers à la clientèle de gros en Australie. Une invitation à investir ne peut être proposée que lorsqu'aucune publication d'information n'est requise par la Corporations Act 2001 (Cth) (la « Corporations Act »). Toute invitation à investir ne pourra pas être considérée comme telle si une publication d'information est requise par la Corporations Act 2001 et ne sera faite qu'à des personnes ayant le statut de « client de gros » (wholesale client), tel que défini dans la Corporations Act. Ce document ne sera pas déposé auprès de l'Australian Securities and Investments Commission.

Chili : Les investisseurs potentiels sont informés que ce document concerne des titres étrangers qui peuvent être enregistrés au Registre des titres étrangers (« FSR ») de la Commission des marchés financiers (Comisión para el Mercado Financiero ou « CMF ») (les « Titres enregistrés ») ou bien ne pas y être enregistrés (les « Titres non enregistrés »).

Pour les Titres enregistrés, il faut savoir que: Les titres proposés sont étrangers. Les droits et obligations des porteurs de parts sont ceux de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les porteurs de parts et les investisseurs potentiels doivent s'informer sur la nature de ces droits et obligations et sur la manière de les exercer/respecter. La supervision des titres par la CMF se limite aux obligations d'information prévues par la règle 352, la supervision globale étant assurée par l'autorité de réglementation étrangère de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les informations publiques disponibles sur les titres sont exclusivement celles exigées par l'autorité de réglementation étrangère et les principes comptables et les règles d'audit peuvent différer de ceux applicables aux émetteurs chiliens. Les dispositions de l'article 196 de la loi 18.045 s'appliquent à toutes les parties impliquées dans l'enregistrement, le dépôt, les transactions et tout autre acte lié aux titres étrangers régis par le titre XXIV de la loi 18.045.

Pour les Titres non enregistrés, il faut savoir que: LES TITRES MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS ENREGISTRÉS AU FSR ET LES OFFRES PORTANT SUR CES TITRES SERONT SOUMISES À LA RÈGLE GÉNÉRALE N°336 DE LA CMF, À COMPTER DE LA DATE DU PRÉSENT DOCUMENT. IL S'AGIT DE TITRES ÉTRANGERS ET LEUR ÉMETTEUR N'EST PAS TENU DE FOURNIR DES DOCUMENTS PUBLICS AU CHILI. LES TITRES NE SONT PAS SOUMIS À LA SUPERVISION DE LA CMF ET NE PEUVENT PAS FAIRE L'OBJET D'UNE OFFRE PUBLIQUE. PAR CONSÉQUENT, LE PRÉSENT DOCUMENT ET LES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE PUBLIQUE OU UNE INVITATION À SOUSCRIRE OU À

ACHETER DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS EN RÉPUBLIQUE DU CHILI.

Veuillez contacter votre Distributeur local ou la personne qui vous a fourni ce document pour obtenir des informations sur le statut d'enregistrement de titres spécifiques.

Pérou : Le Fonds est un Compartiment de Morgan Stanley Investment Funds, une société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg (la « Société »), enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »). Si le Fonds et les participations du Fonds ont été enregistrés au Pérou en vertu du **Decreto Legislativo 862: Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras** telle que modifiée, en vertu du **Decreto Legislativo 861: Ley del Mercado de Valores** (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières ») telle que modifiée, et en vertu du **Reglamento del Mercado de Inversionistas Institucionales** approuvé par la **Resolución SMV N°021-2013-SMV/01** telle que modifiée par la **Resolución de Superintendente N°126-2020-SMV/02** (« **Reglamento 1** ») et la **Resolución de Superintendente N°035-2021-SMV/02** (« **Reglamento 2** »), et sont proposés uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre de l'offre publique spéciale destinée exclusivement aux investisseurs institutionnels en vertu des **Reglamentos 1 et 2**, les participations du Fonds seront enregistrées dans la Section « **Del Mercado de Inversionistas Institucionales** » du Registre des titres du marché public **valeurs** (« **Registro Público del**

Mercado de Valores ») tenu par la **Superintendencia del Mercado de Valores (SMV)**, et l'offre de participations du Fonds au Pérou réservée aux investisseurs institutionnels sera soumise à la supervision de la SMV, et tout transfert de participation du Fonds sera soumis aux limitations contenues dans la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les règlements qui en découlent mentionnés ci-dessus, en vertu desquels les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels, conformément à l'article 27 des **Reglamento 1 et Reglamento 2**. Si ni le Fonds ni les participations du Fonds n'ont été et ne seront enregistrés au Pérou en vertu du **Decreto Legislativo 862** et du **Decreto Legislativo 861 mentionnés ci-dessus**, ils ne feront pas non plus l'objet d'une offre publique destinée aux investisseurs institutionnels en vertu du **Reglamento 1**, et seront offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières, les participations dans le Fonds ne seront pas inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières tenu par la **SMV**, et l'offre des participations dans le Fonds au Pérou n'est pas soumise à la supervision de cette dernière. Tout transfert des participations dans le Fonds sera soumis aux limitations prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les réglementations émises en vertu de celle-ci mentionnées ci-dessus, en vertu desquelles les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels.